

Itinéraire 1

Des communautés ancrées dans le Christ

Sujet 1.1 - Une catéchèse pour tous et par tous

2 orientations pastorales

- Mettre en place une catéchèse pour tous, à tous les âges de la vie.
- Former et instituer des fidèles laïcs pour le ministère de catéchiste.

1 - Mettre en place une catéchèse pour tous, à tous les âges de la vie.

A- Contenu de la catéchèse

« Le but définitif de la catéchèse est de mettre quelqu'un non seulement en contact mais aussi en communion, en intimité avec Jésus-Christ » (Saint Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Catechesi Tradendae* n°5, 1979).

Son contenu doit permettre à chaque personne de proclamer la foi en Jésus-Christ, mort et ressuscité par amour de tous les hommes.

Fondée sur la Parole de Dieu, la catéchèse se nourrit également de la Tradition et de la Liturgie de l'Église.

B- Destinataires de la catéchèse

La catéchèse est proposée à toute personne, quels que soient son âge, son état de vie, sa situation de handicap.

Une attention particulière est portée à la famille en tant que premier lieu de la catéchèse.

C- Formation des acteurs de la catéchèse

Les acteurs de la catéchèse sont des personnes appelées par l'Église pour annoncer la foi catholique aux enfants, aux jeunes et aux adultes.

Sur la base du *Directoire pour la Catéchèse*¹, la formation des catéchistes doit associer :

- La vie spirituelle.
- L'approfondissement du contenu de la foi de l'Église.
- La vie sacramentelle
- Les relations humaines.
- La connaissance des outils catéchétiques.

1. Le *Directoire pour la Catéchèse* est le document de référence des fondamentaux théologiques et pastoraux de l'action catéchétique. Il s'adresse à tous les acteurs de la catéchèse, du catéchuménat et de l'évangélisation, en premier lieu aux évêques, premiers catéchistes de leur diocèse. Paru en septembre 2020, il a été élaboré par le *Conseil pontifical pour la Promotion de la Nouvelle évangélisation*.

Cette formation doit être continue, vécue à proximité ainsi que dans des équipes fraternelles. Elle doit encourager la participation des personnes chargées de la catéchèse à des groupes de partage d'Évangile, à des groupes de prière, à des mouvements. Elle doit aussi renforcer les relations entre les équipes de catéchistes, les équipes liturgiques et les prêtres.

D- Lettre de mission

Dans les Ensembles pastoraux et les aumôneries, une lettre de mission est remise aux responsables de la catéchèse avec un mandat déterminé, éventuellement renouvelable.

Cette lettre de mission engage les responsables de la catéchèse à se former et à faire une relecture de leur mission, à la fin de chaque année pastorale.

2 - Former et instituer des fidèles laïcs pour le ministère de catéchiste.

Mettre en œuvre le motu proprio *Antiquum ministerium* du Pape François, du 10 mai 2021, afin que des fidèles laïcs, après avoir reçu la formation nécessaire, soient institués catéchistes.

La formation et la mise en œuvre de ce motu proprio dans notre diocèse doit se faire en collaboration avec les autres diocèses de la Province ecclésiastique de Bordeaux, suivant les instructions de la *Conférence des Évêques de France*. ●